

Commission des relations internationales

Séance de vendredi, 25 janvier 2019

Présent :

Stefan Chassaing, Antoinette De Nicola, Sylvie Ferlay, Catherine Grosdemange-Billiard, Kristin Klank, Olga Klimchuk, Alexandre Varnek

Ordre de jour :

1. Traitement de 6 dossiers de mobilité Erasmus+ études pour l'année 2019/20 (L2 chimie : 4 dossiers, L3 chimie : 1 dossier, M1 CPIAM : 1 dossier).
2. Demandes de réservation de logements CROUS pour les étudiants en double-diplôme accueillis à la rentrée 2019
3. Présentation d'un projet de création d'un double diplôme en chimoinformatique entre l'Université Nova de Lisboa et l'Université de Strasbourg
4. Présentation d'une manifestation d'intérêt pour un projet MIC (Mobilités internationale à crédits) avec Israël
5. Divers

1 Dossiers de candidature pour des mobilités Erasmus+ études pour l'année 2019/20

Avant les six dossiers déposés pour cette séance, la commission réexamine le dossier d'une étudiante qui souhaite de partir en stage en Australie en S2 2019/20. Compte tenu de ses bonnes notes du S1, la commission l'autorise à partir. Catherine Grosdemange-Billiard explique que pour des stages de S2 vers des destinations hors Europe, il n'est pas nécessaire de passer par la procédure centralisée de la DRI. Parmi les trois choix de l'étudiante, elle considère l'Université technologique de Sydney comme l'établissement le plus judicieux. Alexandre Varnek ajoute que l'université de Perth propose aussi des cours en lien avec la chimoinformatique depuis 20 ans.

Certains étudiants ont déposé un dossier pour une mobilité de stage de S2. Antoinette De Nicola préfère qu'on en reparle plus tard. Catherine Grosdemange-Billiard souhaite attendre pour éviter des désistements. (Les dossiers finalisés pour des mobilités Erasmus+ études sont à déposer à la DRI pour le 24 février 2019.)

- 1. Etudiante de L3 Chimie (vœux pour un stage de M1 à Leyden, Groningen ou York) :** Antoinette De Nicola fait remarquer qu'il ne paraît pas utile que l'étudiante choisisse son stage maintenant, alors qu'elle n'a pas encore été acceptée dans un Master. Il vaut mieux qu'elle postule pour le S2 en Septembre ou pour Erasmus+ stage en octobre. → **resoumettre ultérieurement**
- 2. Etudiant de CPIAM (vœux pour une mobilité de stage de M2 à l'Université Nouvelle de Lisbonne) :** Etudiant espagnol avec une grande expérience de séjours à l'étranger. Pour l'instant, la seule note connue du S1 est une note de langue. Stefan Chassaing fait remarquer que l'étudiant a quelques faiblesses en

chimie organique. Antoinette De Nicola suggère qu'on attende septembre ou octobre 2019 pour avoir une meilleure vision de ses résultats académiques.

→ **resoumettre ultérieurement**

3. **Etudiante de L2 Chimie (vœux de partir en L3 à Cambridge)** : L'étudiante a des excellents résultats. Sa demande d'aller à Cambridge est acceptée par la commission. Antoinette De Nicola explique qu'elle discutera avec ce partenaire pour prolonger la mobilité à un an. Elle explique que Cambridge a changé l'organisation de ses formations sur l'année universitaire. A cause de ce changement, il est devenu difficile de faire une mobilité d'un semestre. Comme on n'y envoie que des très bons étudiants, Cambridge accepte normalement la demande de prolongation. A terme, Antoinette De Nicola prévoit de demander une modification de l'accord bilatéral en ce sens. **→OK pour Cambridge**
4. **Etudiante de L2 Chimie (trois vœux pour l'Angleterre)** Ses résultats académiques ne sont vraiment pas bons, nettement en dessous du 12/20 attendu. **→ Non, niveau insuffisant**
5. **Etudiant de L2 Chimie (trois vœux pour l'Angleterre)** : Il a des résultats autour de 12/20 mais toujours un peu justes. **→OK pour Newcastle, à condition d'obtenir une moyenne de 12/20 sur l'année**
6. **Etudiant contrat pédagogique L1/L2 Chimie (vœux pour l'Angleterre, l'Italie ou l'Espagne)** Etudiant avec des résultats très moyens. Selon Catherine Grosdemange-Billiard il vaut mieux attendre que ses résultats se soient stabilisés et ne pas chercher des difficultés supplémentaires dues à la langue. Elle préconise de lui conseiller une mobilité de stage de Master. **→ Non, niveau insuffisant**

2 **Demandes de réservation de logements CROUS**

Alexandre Varnek explique que les étudiants qui arrivent dans le cadre d'un double-diplôme, ont tous les ans beaucoup de mal à se loger parce qu'ils ne parlent pas français et n'ont pas de garant. Ainsi, Olga Klimchuk passerait deux semaines par an à aider ces étudiants à trouver un logement et se porte même garant personnellement. Alexandre Varnek souligne que cela ne fait pas vraiment partie de ses missions, mais que l'accès aux logements est une question vitale pour la survie de ces diplômés. Il propose de demander un contingent de cinq logements pour la Faculté de chimie dans le cadre de la convention annuelle que l'Université signe avec le CROUS.

Catherine Grosdemange-Billiard répond que les étudiants accueillis à la Faculté ont normalement accès au contingent de la DRI. Cette procédure fonctionnerait aussi bien pour des étudiants européens que pour des étudiants de hors-Europe, (p.ex. l'université de Laval). Kristin Klank fait remarquer que les chambres du contingent DRI ne sont accessibles qu'aux étudiants en échange, mais pas à ceux inscrits en master en collaboration internationale. Selon Antoinette De Nicola il s'agit plutôt d'un problème de calendrier. Elle s'engage à contacter la gestionnaire des logements à la DRI et de voir avec elle comment résoudre le problème. Alexandre Varnek précise, qu'il connaît normalement en avril les noms des étudiants sélectionnés.

3. **Présentation d'un projet de création d'un double diplôme en chémoinformatique entre l'Université Nova de Lisboa et l'Université de Strasbourg**

Alexandre Varnek informe la commission d'un nouveau projet de master en collaboration internationale avec l'Université Nouvelle de Lisbonne. Il s'agit d'un partenaire de longue date avec lequel la faculté a un accord bilatéral depuis longtemps (2004). Le laboratoire de chémoinformatique a également obtenu un projet dans le cadre du Programme Pessoa (Programme « Hubert Curien » avec le Portugal). Antoinette De Nicola ne voit pas de problème de réciprocité pour ce partenaire, car il a tous les ans des étudiants Strasbourgeois qui y vont. Les étudiants passeront le M1 à Lisbonne et le M2 à Strasbourg dans le cadre de ce diplôme. L'accord vise la mobilité de 3 à 5 étudiants de chaque établissement par an. La commission est favorable à ce projet. Alexandre Varnek insiste sur le fait que cette année vont démarrer trois accords, adossés à la chémoinformatique, avec trois universités européennes qui sont attractifs pour les étudiants de Strasbourg (Milan, Ljubljana et Lisbonne).

4. Information sur une manifestation d'intérêt pour un projet de MIC (Mobilité Internationale de crédits) avec Israël

Alexandre Varnek informe la commission que la DRI a récemment appelé les enseignants engagés dans des projets avec Israël de s'associer à une demande de MIC avec ce pays. Pour rappel : Alexandre Varnek est en train de monter un Master en collaboration avec l'Université de Bar-Ilan (Tel-Aviv). Israël fait, pour la première fois, partie des pays visés dans cette demande qui sera déposé par la DRI début février. Kristin Klank ajoute que les mobilités obtenues dans ce cadre ne seront pas réservées à une formation spécifique.

5. Divers

Antoinette De Nicola rappelle qu'il y a eu des problèmes par rapport aux étudiants arrivés dans le cadre du MIC avec l'Ukraine. Ainsi, deux étudiantes n'ont pas réussi à obtenir un compte bancaire pendant deux mois et ne pouvaient donc pas recevoir leur bourse pendant ce temps. Elle propose de se réunir pour voir comment éviter ce genre de disfonctionnement dans le futur.